

FICHES et ANALYSES



Mars 2020

L'urgence sanitaire ne fera pas taire nos revendications pour le progrès social

Le 31 mars devait être une journée de mobilisation de grande ampleur contre la réforme des retraites. La crise sanitaire avec le COVID-19 a mis en suspens cette réforme mais la mobilisation qui a débuté depuis le 5 décembre reprendra de toute façon. Pour SUD éducation, l'urgence sanitaire ne doit pas faire taire nos revendications contre les

réformes régressives mises en oeuvre par le gouvernement, et pour le progrès social. Il n'est pas d'"Union nationale" qui tienne : il y a d'un côté les intérêts des capitalistes, que nous combattons, et de l'autre ceux des salarié-e-s, que nous défendons. À l'occasion du 31 mars, SUD éducation fait le point sur ses revendications.

1. Stop à la casse du service public et aux réformes régressives

La loi de la transformation de la fonction publique est une offensive majeure contre la fonction publique et les services publics. Dans la logique du "moins de services publics", le gouvernement affiche ses intentions avec moins de fonctionnaires.

La réforme de l'assurance-chômage durcit les conditions d'accès à l'indemnisation (avoir travaillé au moins 6 mois durant les 2 dernières années) et au rechargement des droits (avoir retravaillé au moins 6 mois) et va diminuer drastiquement le montant des allocations, surtout pour les demandeur.es d'emploi en activité réduite (dont une majorité de femmes) grâce à un nouveau mode de calcul de l'allocation ARE basé sur le

salaire moyen mensuel pendant toute la période travaillée.

Le projet de réforme des retraites est suspendu, mais nous exigeons son retrait pur et simple. Avec cette réforme, les travailleurs et travailleuses devront travailler plus longtemps avec la mise en place d'un âge d'équilibre ou âge pivot pour des pensions inférieures : travailler plus, plus longtemps pour des pensions plus basses.

Séparer la branche retraite (et son financement) de la sécurité sociale serait une première étape qui fragiliserait la sécurité sociale, et n'oublions pas que ce gouvernement souhaite aussi réformer les autres branches de la sécurité sociale (famille et santé).es dysfonctionnements touchent des situations diverses telles que : programme impossible à tenir, sujet différent des contenus

2. Pour SUD éducation il est nécessaire d'imposer un autre avenir pour une autre société

→ Pour une école gratuite, publique, laïque et émancipatrice

SUD éducation revendique :

- une école publique, avec des personnels fonctionnaires titulaires et formés en formation initiale, continue et en partie autogérée (c'est-à-dire les enseignant-e-s se formant entre elles et eux) garantissant compétences et efficacité des enseignant-e-s en renforçant la confiance qui doit nécessairement leur être accordée.
- une école qui développe l'esprit critique et refuse de conformer les élèves et qui lutte contre les stéréotypes, en particulier de genre, et les inégalités.
- une école qui aide à devenir autonome, responsable et épanoui, notamment à travers la mise en place de la coopération dans la classe.
- une école qui offre un égal accès à tou-te-s jusqu'à 18 ans.
- une gratuité réelle de la scolarité.
- moins d'élèves par classe ;
- le respect de la liberté pédagogique des enseignant-e-s et aucune ingérence d'officines ou d'associations privées dans les méthodes pédagogiques
- Le maintien du cadre national du baccalauréat, qui doit rester le premier grade universitaire et le maintien d'un véritable anonymat lors des épreuves
- un Bac pro en 4 ans, et le maintien d'un CAP en 2 ans.
- une construction massive de logements étudiants et un véritable plan de rénovation de l'ensemble des universités.
- un accès aux études supérieures pour tous et toutes : l'abrogation du dispositif « parcoursup' » qui organise la sélection à l'université

→ Les conditions de travail

- un salaire minimum porté immédiatement à 1700 euros net et l'abandon du projet de réforme des retraites qui impacterait fortement les retraité-es de l'éducation, en particulier les femmes.
- le dégel du point d'indice
- la diminution significative du temps de travail hebdomadaire, sans perte de salaire ni flexibilité, en réclamant d'abord le passage à la semaine de 32 heures pour toutes et tous (avec une déclinaison sur le temps de travail des personnels de l'Éducation nationale).
- une véritable médecine du travail de prévention et de contrôle.
- un droit effectif à la visite médicale de prévention.

→ Pour une autre société

- la création d'emplois publics, l'arrêt du recrutement de précaires et la titularisation immédiate de tou-te-s les précaires, sans condition de concours ni de nationalité.
- la défense du service public et en particulier celui de l'Éducation.

→ Pour une égalité entre les hommes et les femmes

- des mesures volontaristes visant à compenser les inégalités salariales et de retraite dues au temps consacré par les femmes à l'éducation et aux soins des enfants et des proches dépendant-es, et au travail domestique.
- des campagnes et une éducation aux problématiques du genre, dans le but de lutter contre l'assignation des femmes à certaines professions ou à certaines tâches.
- des campagnes et une éducation visant à lutter contre les violences sexistes et sexuelles.

→ Pour une société et une école écologiste

- une véritable prise en compte de la question écologique dans les programmes scolaires afin que ceux-ci permettent d'étudier l'impact du capitalisme et de ses structures sociales, et ne se contentent pas d'injonctions au changement des comportements individuels.

→ Contre le racisme et la xénophobie, à l'école et dans la société

- le respect des droits fondamentaux menacés des étrangères et étrangers : droits à la santé, à l'éducation, à la vie privée et familiale (regroupement familial et mariages des sans-papiers) et droit d'asile.
- la protection des mineur-e-s isolé-e-s étranger-ères et des jeunes majeur-e-s scolarisé-e-s, l'arrêt de toutes les expulsions et les mêmes droits pour toutes et tous
- la régularisation de tous les sans-papiers par la délivrance d'un titre unique de séjour.

→ Libertés publiques et répression

- L'état d'urgence donne des pouvoirs exorbitants au gouvernement, et conduit à une restriction inacceptable des libertés publiques. SUD éducation combat l'intégration de portions liberticides de la loi sur l'état d'urgence dans le régime ordinaire.